

FICHE D'INFORMATION :

# → INITIATIVE FISCALE DES JEUNES SOCIALISTES

## La lutte des classes au pays des bons salaires

---

### Résumé

L'initiative 99 % des Jeunes socialistes exige d'augmenter massivement la charge fiscale sur les revenus du capital. Il s'agit de corriger la répartition des richesses, jugée inégalitaire. Cette thèse doit être infirmée. En termes de revenus de marché (avant répartition), la Suisse est très peu inégalitaire en comparaison internationale. Mieux : le capital entrepreneurial - moyens de production et technologies innovantes - augmente la productivité du travail et conduit à des niveaux de salaires élevés.

Le système fiscal est aussi redistributif. L'imposition des revenus du capital, au travers de l'imposition progressive des revenus et de l'impôt sur la fortune, représente une charge considérable. A cela s'ajoutent des contributions solidaires dans les assurances sociales (AVS, assurance-chômage).

De même, la répartition entre salaires et capital est constante en Suisse, 70% du produit national brut revenant aux salaires. L'évolution de la fortune au cours des dernières années est marquée par des gains comptables due à la faiblesse des taux d'intérêt et à la hausse des valeurs des titres des entreprises et de l'immobilier. Les rendements ne sont pas plus élevés pour autant ; compte tenu des faibles taux d'intérêt, c'est en fait le contraire qui se produit.,

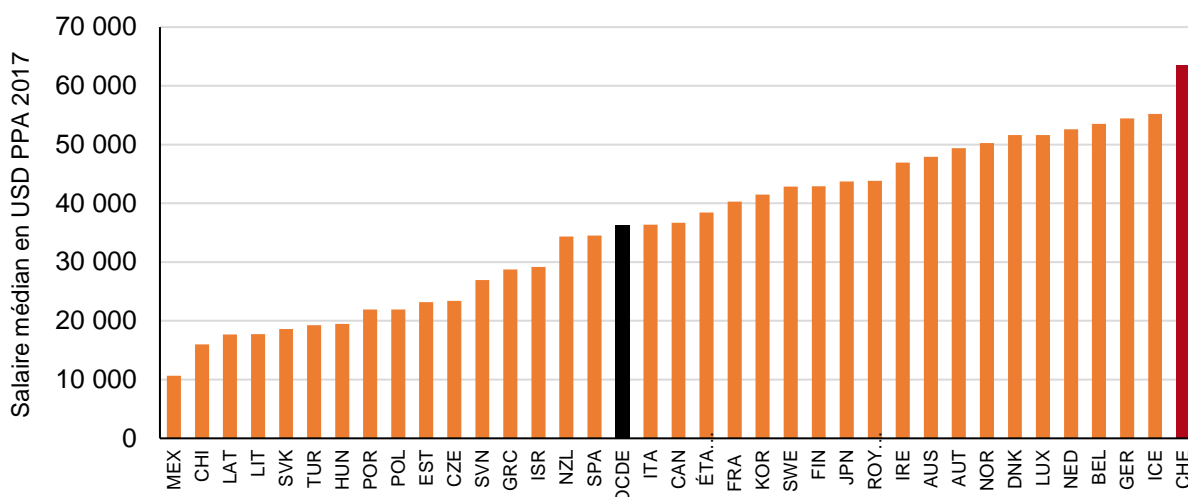
Il est vrai que la crise de Covid impacte plus fortement les personnes à faibles revenus. Le soutien de l'État les aide temporairement, mais cela ne peut être une solution permanente. Quant aux personnes les moins touchées économiquement, elles continuent de contribuer de manière nettement plus que proportionnelle au financement de la collectivité.

---

## 1. Bons salaires et salaires équitablement répartis

La Suisse est un pays à salaires élevés. Cela n'est pas seulement vrai pour les personnes qui gagnent beaucoup. Le salaire médian est une valeur comparative non faussée (50 % gagnent plus, 50 % gagnent moins). Selon les estimations de l'OCDE, le salaire médian ajusté aux prix n'est supérieur dans aucun pays (graphique 1).<sup>1</sup>

**Graphique 1 : Salaire médian à temps plein en comparaison avec les pays de l'OCDE**

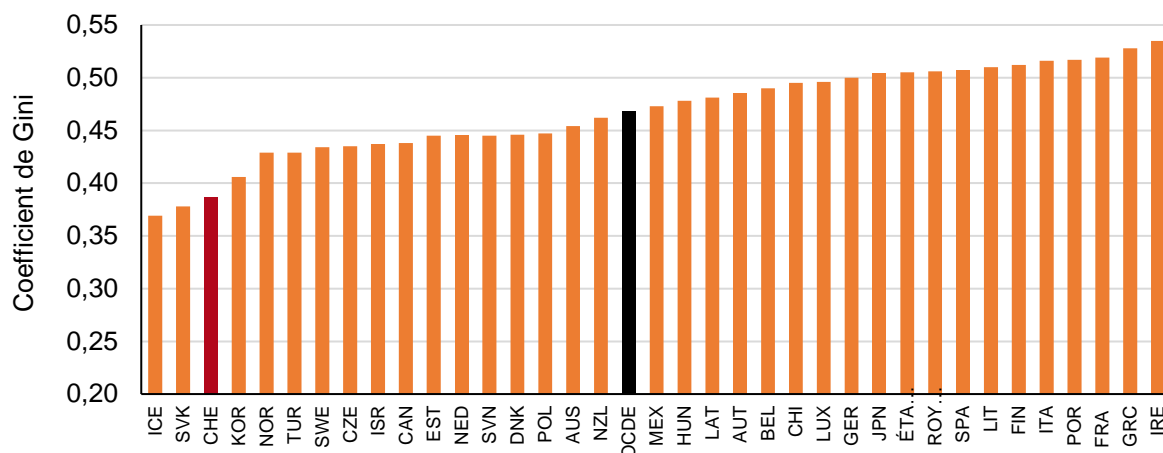


Source : OECD Taxing Wages 2019, Chapt. 2, [Lien](#)

## Des revenus du marché équitablement répartis

Dans l'ensemble, les revenus obtenus sur le marché (dans l'activité économique) sont exceptionnellement bien répartis en Suisse (graphique 2). En outre, selon l'OFS, le coefficient de Gini, qui établit le degré d'inégalité des revenus, est resté pratiquement inchangé depuis 1998.<sup>2</sup>

**Graphique 2 : Inégalité des revenus des ménages avant redistribution**



Source : OCDE - Income Distribution Database (IDD) [Lien](#).

<sup>1</sup> Une analyse plus ancienne d'Eurostat pour 2014 montre également que la Suisse a le salaire médian le plus élevé en termes de prix ajustés [Lien](#).

<sup>2</sup> OFS, Développement des coefficients de Gini [Lien](#).

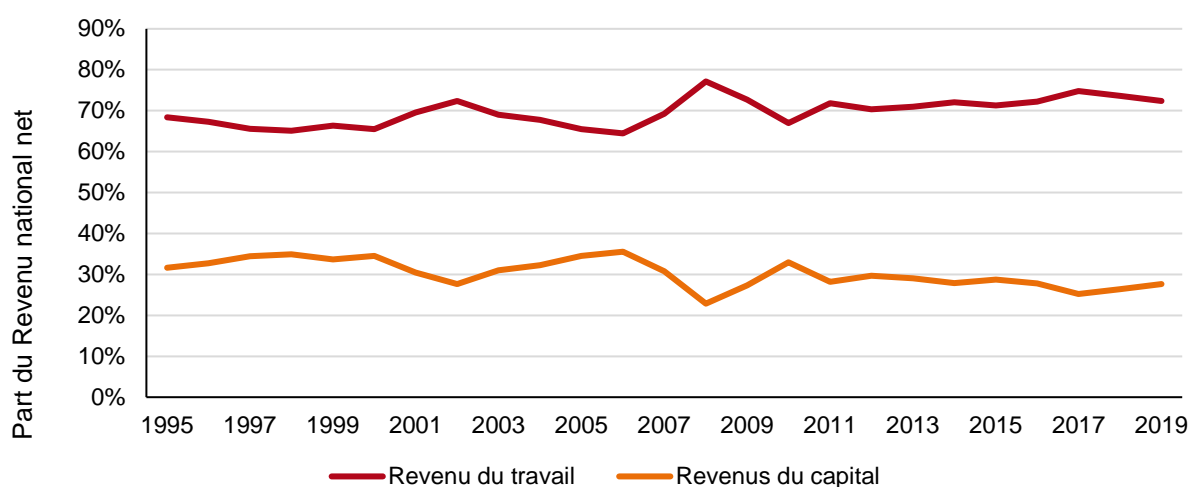
En comparaison internationale, la Suisse parvient très bien à concilier un niveau de salaires élevé et une répartition équilibrée. Les explications possibles de cette réussite sont les suivantes :

- Un **marché du travail réglementé de manière libérale** qui permet à la Suisse d'être en tête du classement international en matière de participation à la vie active. [\[Lien\]](#)
- Un **système de formation professionnel dual**, perméable et accessible, qui offre aux jeunes générations de meilleures compétences et des opportunités sur le marché du travail de classe mondiale. [\[Lien\]](#)
- **Une économie d'exportation compétitive et hautement productive au niveau international**, par exemple dans les secteurs pharmaceutique, chimique, des machines, médical et financier.
- Enfin, un **niveau élevé de capital**, investi sous la forme des moyens de production et des technologies les plus modernes, qui augmente la productivité des employés et permet ainsi le versement de salaires élevés.

## 2. Développement de la fortune, mais rendements du capital stables

Le développement de la fortune ces dernières années a été caractérisé par une forte hausse des marchés financiers. Les taux d'intérêt structurellement bas (phénomène exacerbé par une politique monétaire généreuse) ont poussé vers le haut les valeurs des entreprises et de l'immobilier. Les personnes fortunées qui possèdent de tels biens réels en tirent un avantage disproportionné. Ce qu'il faut retenir ici, c'est qu'il s'agit de gains comptables. En ce qui concerne les revenus du capital, contrairement aux autres pays industrialisés<sup>3</sup>, aucune augmentation n'est observée en Suisse (graphique 3). Une part stable d'environ 70 % du revenu national va aux salariés. L'augmentation de la richesse n'est donc pas basée sur une augmentation des revenus du capital. Il s'agit plutôt d'effets comptables, qui font que les riches s'enrichissent proportionnellement beaucoup, mais que les autres classes de revenus ne s'appauvrissent en aucun cas.

**Graphique 3 : Parts du travail et du capital dans le revenu national total** <sup>4</sup>



Source : Baselgia (2018), Alvaredo et al. (2017), OFS (2020).

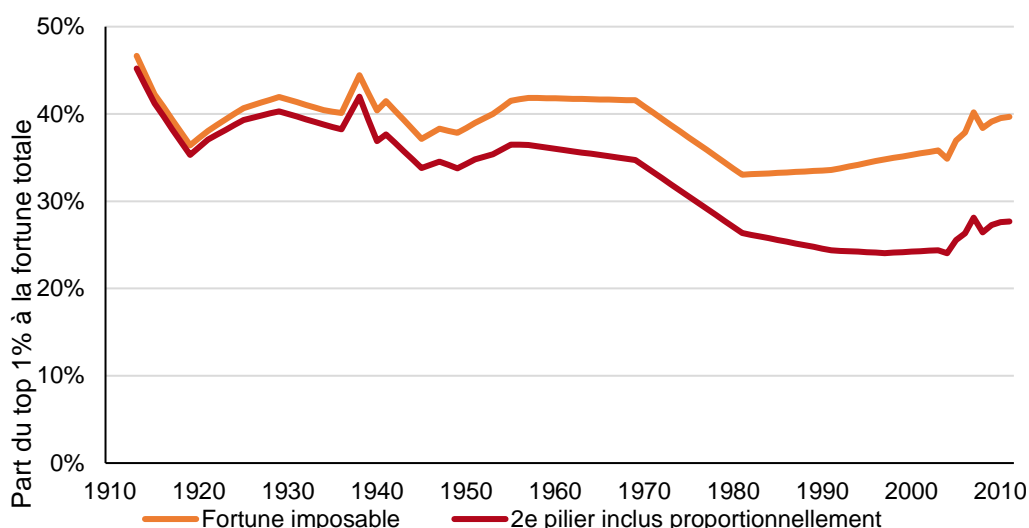
<sup>3</sup> Siegenthaler, & Stucki (2015). Dividing the pie: firm-level determinants of the labor share. ILR Review, 68(5).

<sup>4</sup> Le revenu national net est égal au produit intérieur brut moins la dépréciation plus le revenu étranger net.

### Caisses de pension : la fortune croissante des salariés

Grâce aux fonds de pension, la classe moyenne détient également une part importante du capital réel de l'économie. Depuis l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire (1985), les actifs augmentent fortement.<sup>5</sup> Les avoirs de la caisse de retraite peuvent être utilisés pour acheter un logement, créer une entreprise et pour effectuer un retrait en capital au moment de la retraite, tout comme l'épargne normale. Cependant, comme ils ne sont pas imposables, ces avoirs sont absents des statistiques sur la « fortune imposable ». Bien sûr, les riches ont généralement des fonds de pension bien fournis aussi, mais cela représente toutefois une part modeste de l'ensemble. Et donc si par hypothèse on exclut des analyses 50 % de la fortune de la classe moyenne et 5 % de celle des riches, les proportions sont faussées et les inégalités apparaissent d'autant plus élevées. La prise en compte des fonds de pension entraîne donc une correction à la baisse de l'inégalité des richesses, baisse qui se renforce avec le temps (graphique 4). La part du total des actifs détenus par le 1% des personnes les plus riches n'est donc pas supérieur à 40%, mais bien inférieure à 30%.

### Graphique 4 : Part de 1 % des contribuables à la fortune totale



Source : Föllmi & Martínez (2017) <sup>6</sup>

### 3. Redistribution par le système fiscal

En Suisse, les personnes aisées paient l'impôt sur la fortune. De nombreux pays européens ont supprimé cet impôt depuis 1990 (entre autres : l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Finlande) ou ne prélèvent que des montants négligeables (France, Espagne). En revanche, les cantons suisses perçoivent plus de 7 milliards de francs par an.

En outre, la fiscalité frappant les revenus, y compris de capital, aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes, est progressive. La situation est ainsi distincte de celle d'autres pays, qui appliquent des tarifs différents pour les revenus du

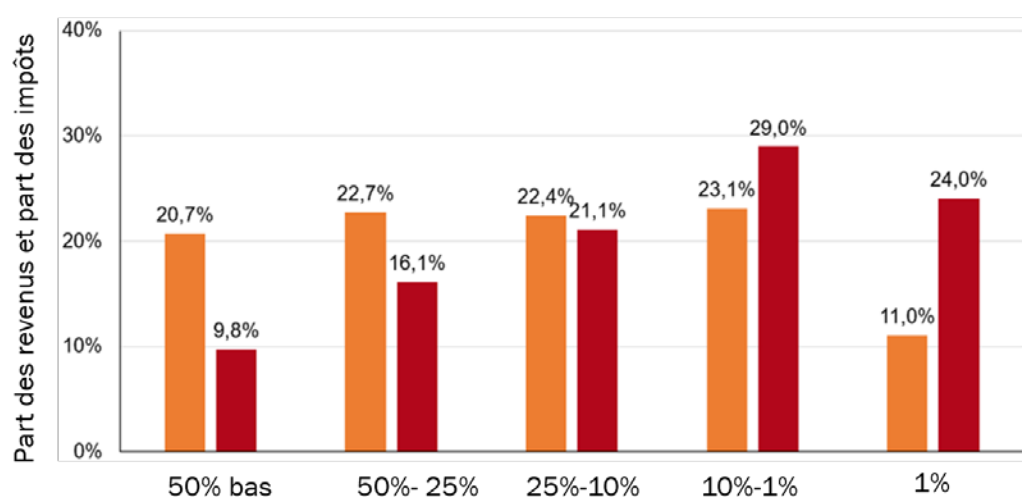
<sup>5</sup> Statistiques de l'OFS sur les fonds de pension 2019, « Le total des actifs des fonds de pension dépasse mille milliards en 2019 » [[Lien](#)].

<sup>6</sup> Foellmi & Martínez (2017). Volatile top income shares in Switzerland? Reassessing the evolution between 1981 and 2010. *Review of Economics and Statistics*, 99(5). Dans les séries chronologiques présentées, on suppose que les ménages se voient attribuer une part des actifs des fonds de pension qui correspond à leur part salariale.

capital (tarifs proportionnels ou flat-tax), et où seuls les revenus salariaux sont soumis à la progression ordinaire (par exemple, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Suède et les États-Unis).

L'effet de la progression en Suisse se reflète dans la contribution très importante des hauts revenus à l'impôt sur le revenu. Par exemple, bien que les 1 % les plus riches disposent d'environ 11 % de tous les revenus, ils paient 24 % de tous les impôts sur le revenu (graphique 5), et ceci même si les ménages concernés ont tendance à s'installer dans des cantons et des communes à faible taux d'imposition.<sup>7</sup> D'une part, cet effet s'est atténué depuis 2009 et, d'autre part, il est impossible d'échapper à l'impôt fédéral direct (IFD), très progressif. L'impôt fédéral direct est un véritable impôt sur les personnes aisées. Cinquante pour-cent des contribuables les plus modestes n'en paient pratiquement pas, alors que les deux tiers des recettes proviennent des 5 % des contribuables les plus riches.

### Graphique 5 : Part des revenus et des impôts



Source: Frey & Schaltegger (2016), actualisation

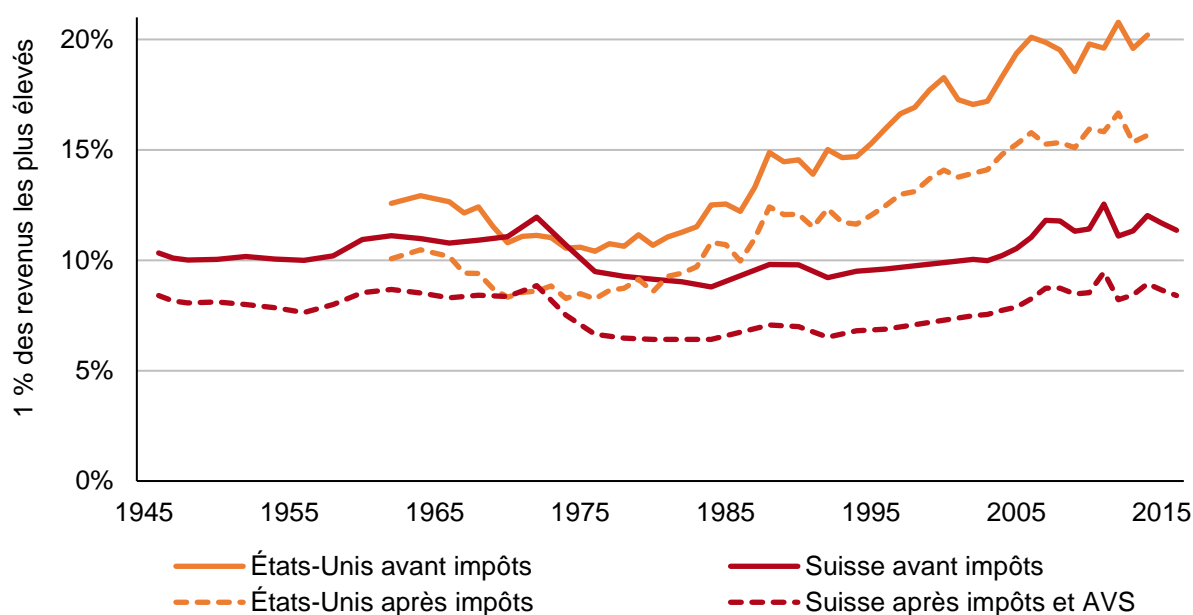
### De grandes différences entre les États-Unis et la Suisse

Le débat sur les inégalités est dominé par l'évolution de la situation aux États-Unis. Toutefois, en tirer des conclusions pour la Suisse est trompeur. On peut le constater, par exemple, en comparant les revenus les plus élevés (graphique 6). En Suisse, la part des revenus des 1 % les plus élevés a fluctué de 10 % depuis 1933, et de 8 % après impôts. Depuis les années 1990, on observe une augmentation modérée, qui n'a toutefois aucun rapport avec l'évolution aux États-Unis. Alors que les États-Unis se situaient encore au même niveau que la Suisse en 1975, les chiffres ont depuis doublé pour atteindre plus de 20 (16) pour cent. La « révolution conservatrice » des années 1980 n'a guère laissé de traces en Suisse. Sur le long terme, la Suisse fait preuve d'une grande stabilité. L'effet de la progression n'a guère changé non plus au fil du

<sup>7</sup> NZZ am Sonntag (14 mars 2021) Steueroasen haben an Attraktivität verloren – Reiche ziehen wieder weg. [\[LINK\]](#).

temps. Ainsi, la part des revenus les plus élevés après impôts est constamment plus faible (graphique 6) qu'aux Etats-Unis.

**Graphique 6 : Part du revenu avant et après impôts du 1% le plus riche (CH vs USA)**



Source : World Inequality Database (Jan. 2019), Frey & Schaltegger (2016).

#### **Sortie de la pandémie : l'initiative représente un danger et non une aide**

Comme le montre une analyse récente de l'institut KOF de l'EPFZ sur les effets de la pandémie, les personnes à faibles revenus sont plus touchées par les pertes de revenus.<sup>8</sup> Les raisons sont connues : augmentation du chômage partiel, du chômage ou pertes de revenu pour les indépendants actifs dans les branches à bas salaires du secteur des services. Les mesures de soutien peuvent compenser ces pertes de revenus jusqu'à la réouverture de toutes les activités économiques. Mais l'extension durable de prestations sociales demandée par l'initiative ne représente certainement pas une solution pour les personnes concernées.

L'initiative n'offre pas une marge financière supplémentaire pour les mesures de crise, car elle prescrit explicitement l'utilisation des recettes fiscales supplémentaires (réduction d'impôt sur les revenus du travail ou transferts sociaux).

En vue de surmonter la crise du Covid, l'initiative n'apporte donc aucun avantage. Au contraire, elle compromet la reprise économique en privant notamment les PME, qui ont déjà été gravement touchées par la pandémie, de la substance dont elles ont besoin (une autre fiche d'information sera disponible sur cet aspect).

<sup>8</sup> Martínez, Kopp, Lalive, Pichler and Siegenthaler (ETH KOF, 2021) Corona and inequality in Switzerland A first analysis of the distributional impact of the Covid 19 pandemic [[Lien](#)].

## **Contacts**

### **CHRISTIAN FREY**

Suppléant Finances et fiscalité

economiesuisse

Téléphone +41 44 421 35 82

[christian.frey@economiesuisse.ch](mailto:christian.frey@economiesuisse.ch)

### **VINCENT SIMON**

Responsable de projets

Finances et fiscalité

economiesuisse

Téléphone +41 22 737 41 31

[vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)